

● (1210)

[Français]

Je crois, monsieur le Président, que cet aspect de la complexité de la loi de l'impôt impose des besoins particuliers au ministère du Revenu national. Ce que nous voulons, c'est une meilleure application de la loi, une meilleure conformité aux exigences de la loi et, également, que ceux qui peuvent bénéficier des mesures généreuses que les gouvernements libéraux ont mises à la disposition des citoyens par le système de l'impôt puissent en bénéficier réellement. Il incombe donc une responsabilité au ministère du Revenu national de donner des informations plus adéquates afin d'assurer que les citoyens puissent se soumettre à une loi qui est plus complexe, mais qui l'est parce qu'elle a donné, entre autres choses, de meilleurs moyens aux contribuables, soit de contribuer au développement de leur pays, soit encore de faire des économies afin d'assurer leur retraite ou encore de venir en aide, de façon particulière et immédiate, aux personnes de notre société qui sont le plus dans le besoin.

[Traduction]

La deuxième partie de la motion mentionne les pratiques capricieuses et injustes du ministère du Revenu national.

[Français]

Monsieur le Président, je vous avoue que je suis très préoccupé par les procès d'intention qui sont faits aux fonctionnaires du ministère du Revenu national dans cette accusation parce que je suis profondément convaincu qu'elle n'est pas conforme à la réalité et qu'elle dépasse la préoccupation honnête d'un législateur qui veut améliorer les déficiences possibles dans un ministère aussi complexe pour tomber dans la facilité de la démagogie et dans le piège de la partisanerie politique étroite. Si les députés d'en face ont la naïveté de croire que les Canadiens seront convaincus qu'un gouvernement conservateur va cesser d'appliquer les dispositions de la loi de l'impôt, ils se trompent. Les Canadiens sont plus au courant des problèmes qui les confrontent que le chef de l'opposition ne l'est. Monsieur le Président, si ce dernier entre dans le jeu de ses collègues, il est fixé à l'âge des naifs. S'il veut laisser croire aux contribuables que l'application de la Loi de l'impôt sera moins rigoureuse, donc moins équitable sous un gouvernement conservateur, je lui dis tout de suite que les contribuables canadiens seront les premiers à le blâmer.

Monsieur le Président, des millions de Canadiens n'ont pas d'autre choix que de payer leur quote-part d'impôt toutes les semaines, tous les quinze jours, tous les mois. La grande majorité des Canadiens assument leurs responsabilités et n'ont jamais eu et n'auront jamais de leur vie la visite d'un vérificateur du ministère du Revenu national. Le devoir du ministre, du ministère, des fonctionnaires, c'est d'assurer ces gens qu'ils n'aient pas un fardeau plus lourd parce qu'on néglige de vérifier si d'autres groupes de contribuables omettent de rapporter de façon conforme à la loi leur revenu.

Deuxièmement, monsieur le Président, les Canadiens comprendront vite que le chef de l'opposition, s'il entre dans le jeu

Les subsides

de ces partisans qui font ce jeu, veut détruire le système d'autocotisation, que le chef de l'opposition veut miner la crédibilité du système, que le chef de l'opposition et son parti rejettent les concepts d'équité qui sous-tendent l'administration de la Loi de l'impôt. Et ils le font en abusant du terme «équité», monsieur le Président.

[Traduction]

Je rappelle encore une fois aux députés que je discute souvent de cette question avec mes collègues. Bon nombre de ministériels et de députés d'en face m'ont signalé certains problèmes. Nous nous sommes efforcés d'examiner chaque cas et d'aider les contribuables à surmonter leurs difficultés. Nous voulons que les contribuables soient traités avec dignité; nous voulons qu'ils soient traités avec humanité. D'autre part, les milliers d'employés du ministère qui travaillent un peu partout dans le pays sont des êtres humains. Par sa nature même, l'être humain peut se tromper. Ce que nous voulons avant tout, c'est rectifier rapidement toute erreur qui peut se produire et nous en excuser auprès des contribuables en cause.

Nous avons pris des mesures au ministère pour rectifier les situations qui nous ont été signalées. N'importe quel député peut donner des douzaines d'exemples de cas qu'il a demandé au ministère d'examiner et où le contribuable a eu gain de cause. Nous avons aussi résolu des problèmes de plus grande envergure. Je songe notamment aux quotas qu'imposaient des surveillants trop zélés à certains vérificateurs. Nous nous sommes hâtés de rectifier cette situation.

[Français]

De nombreuses actions ponctuelles ont été posées.

[Traduction]

A cause du grand nombre de préoccupations exprimées par mes collègues au caucus et par les experts au cours des nombreuses réunions que j'ai eues avec eux, parce que moi-même et mes collègues ministériels tenons à ce que les contribuables soient traités avec respect et humanité, et vu la complexité croissante de la loi de l'impôt sur le revenu, je suis heureux d'annoncer que j'ai retenu les services de Woods Gordon pour examiner la façon dont la loi de l'impôt sur le revenu est administrée.

Des voix: Bravo!

M. Andre: Il n'a fallu que deux mois de harcèlement pour vous convaincre.

M. Beatty: Vous avouez votre échec!

M. Bussièrès: M. Farlinger, l'un des principaux associés de la maison sera chargé de mener cette étude. Il examinera aussi bien la façon dont les dispositions de la loi sont appliquées que les services fournis au public.

Le premier objectif de l'étude consiste à évaluer comment le ministère sert le public et à formuler des recommandations sur les améliorations possibles. Le deuxième aspect de l'étude consistera à évaluer l'efficacité des activités du ministère et à formuler des recommandations à cet égard.